

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 3 juin 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202105-09

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 7 mai 2021.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Vous pouvez également consulter les liens suivants :

- Description technique des zones de chasse et pêche se trouvant dans le Règlement sur les zones de chasse et pêche  
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/C-61.1,%20r.%2034%20/#sc-nb:17>
- Cartes des zones de chasse et pêche  
<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/cartes-zones>

... verso

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2